

E bien e bel assise vile,
 Car el siet el chief de Sezile,
 Desus le Far, en contre Rise
 Que Agoland prist par s'emprise.

— [P. 96 = p. 104.] — Benjamin, à la fin de sa relation, dit quelques mots de la France (*Frânçiu*) à laquelle il donne, selon l'habitude juive, le nom biblique de *Carphat*, et de Paris sa capitale, « la grande ville sise sur la Seine, résidence du roi Louis » (Louis VII, le Jeune). Il ajoute que de *Alsodo* à Paris, il y a six jours de marche.

M. Grünhut, non plus que ses devanciers, n'identifie pas cette ville d'*Alsodo* qui semble avoir marqué un point extrême du royaume de France tel qu'il se comportait à cette époque, c'est-à-dire probablement après son amoindrissement consécutif à la répudiation d'Éléonore de Guyenne en 1152. Le nom est écrit de diverses façons : אלוסודו, אלסודו, אלסוד, אלוסוד. Ne serait-ce pas une transcription plus ou moins exacte du nom d'*Issoldunum* (Exoldunum), sous la forme qu'il pouvait avoir à cette époque où le Berry était à la limite du domaine royal ?

Ces quelques remarques, qu'il serait facile de multiplier, sont de nature à montrer que l'édition de M. Grünhut, bien qu'en progrès sur celles de ses devanciers, laisse encore beaucoup à désirer. Sans doute, elle contient des matériaux nouveaux et utiles qui devront être mis en œuvre dans une édition définitive ; mais celle-ci est encore à faire. Si M. Grünhut se décide quelque jour à l'entreprendre lui-même sans laisser ce soin à d'autres, je lui conseillerai de la munir de deux dispositifs dont l'absence dans celle-ci se fait vivement sentir : un index réellement digne de ce nom, et une concordance entre les paginations de l'hébreu et de sa traduction. Il ferait bien aussi de nous donner en allemand la substance de ses notes, parfois un peu oiseuses et pas toujours très claires, qu'au grand désappointement, sans doute, de nombre de lecteurs, il a eu la coquetterie de rédiger en hébreu.

§ 12

Le pèlerinage de Louis de Rochechouart ¹.

Dénicher sur les quais de la bonne ville de Paris, dans une de ces boîtes de bouquinistes où, depuis longtemps, hélas ! les bibliophiles ne trouvent plus guère que des rossignols, dénicher là un manuscrit du xv^e siècle contenant une relation, complètement inconnue jusqu'ici — et fort intéressante, comme on va le voir — d'un voyage en Terre Sainte accompli en 1461 par un prélat français ; voilà vraiment ce qui peut s'appeler une bonne fortune. Cette *rara avis*, dont nous devons la découverte à M. Coudere, ne pouvait tomber en meilleures mains. Après avoir généreusement offert sa trouvaille au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale², dont il est un des plus distingués fonctionnaires, M. C. a publié cette relation, en la faisant précéder d'une notice où il établit avec une remarquable sagacité, servie par la plus riche érudition, que l'auteur de cette relation est Louis de Rochechouart, élu évêque de Saintes en 1460 et mort en 1495 ou 1496, dans des conditions assez misérables, d'après d'interminables démêlés, d'abord avec son propre chapitre, puis avec son neveu, Pierre Rochechouart, lequel, à la suite de manœuvres frauduleuses, avait réussi à usurper le siège épiscopal de son oncle.

La relation de Rochechouart, écrite en latin, est accompagnée, dans le manuscrit, de deux traités d'intérêt secondaire, dont il

1. *Journal de voyage à Jérusalem de Louis de Rochechouart, évêque de Saintes (1461)*, publié, avec une notice sur sa vie, par Camille Coudere. Paris, Leroux, 1893. In-8, 107 p. — Je reproduis ici, avec diverses additions et corrections, l'étude que j'ai consacrée à ce document dans la *Revue Critique*, 1893, 10 juillet.

2. Le manuscrit y a été inscrit sous le n^o 497 des nouvelles acquisitions latines.

est inutile de parler ici : des Chroniques abrégées d'histoire générale, en français, et le *Flagellum maleficorum*, de Pierre Mamoris, curé de Poitiers, qui était l'ami personnel du prélat et à qui celui-ci avait adressé, en quelque sorte dédié, son récit de voyage. Le texte est une copie faite, à ce qu'il semble, sur le manuscrit de l'auteur, très peu de temps après sa rédaction¹. C'est probablement aux inadvertances du copiste, un prêtre nommé Jean de Champgillon, que sont imputables certaines fautes, dont la plupart ont été heureusement corrigées par le savant éditeur, mais dont quelques-unes, assez graves, ont cependant échappé à sa perspicacité.

La relation de Rochechouart dénote un esprit cultivé et, ce qui vaut mieux encore pour nous, très observateur. Préparé à son pèlerinage par de sérieuses lectures, il décrit avec beaucoup d'exactitude les lieux qu'il visite, les monuments qu'il voit, les mœurs et les coutumes des populations orientales au milieu desquelles il voyage. Son récit est plein de menues remarques recueillies avec cette curiosité du détail qui est si goûtée de nos jours. A l'occasion, le pieux pèlerin fait preuve de jugement, et même d'un certain sens critique dont l'indépendance ne laisse pas d'étonner un peu à pareille époque. Son guide principal, il nous le dit lui-même, c'est Bède, dont il a avec lui un exemplaire ; certes il fait grand usage — et l'on s'en aperçoit — pour toute la partie traditionnelle, de ce vénérable précurseur des Baedeker futurs, ainsi que de Jacques de Vitry, dont il a lu, ou relu sur place, l'histoire, dans un manuscrit conservé dans le couvent franciscain du Mont-Sion². Mais il sait aussi voir par ses yeux, et c'est là ce qui pour nous fait la valeur de ces notes de voyage, fidèlement transcrites, où l'histoire, et même l'archéologie de la Terre-Sainte peuvent trouver certains éléments d'information inattendus. Ce sont ces renseignements, que

1. La relation avait été rédigée en 1462, c'est-à-dire immédiatement après le retour de l'auteur, et la copie a été exécutée en 1478.

2. Il se sert aussi, à l'occasion, pour les questions d'exégèse, des œuvres de Nicolas de Lyre.

M. Coudere nous livre à l'état brut, sans commentaires ou avec des commentaires parfois insuffisants, que je voudrais essayer de dégager.

Après s'être embarqué à Venise le 23 mai 1461, au lendemain de son élection, sur un dromon ou une gallée, appartenant à Andrea Contarini¹, l'évêque de Saintes débarqua à Jaffa, le 26 juin, après une traversée assez mouvementée².

Il nous fait un petit tableau animé du débarquement, des formalités vexatoires auxquelles les autorités arabes soumettent la pieuse caravane, des marchands qui viennent lui apporter à bord les fruits du pays, etc... Il note même, tant bien que mal, les noms des divers indigènes auxquels elle a affaire, drogmans ou moukres (*Callilus*, vulgairement *Kâli* = Khaili; *Abdecalde* = 'Abd el-Kâder; *Machomet* = Mohammed; *Aplasis* = 'Abd el-'Aziz).

Il relève avec beaucoup de précision l'orientation réelle de la côte de Jaffa et signale les vastes cavernes qui s'étendent sous les ruines de la ville, cavernes qu'il considère comme d'anciennes carrières.

Pendant que la gallée est encore mouillée dans le port, il remarque à main droite (par conséquent dans le sud) un petit rocher « scopulus parvus », sur lequel se tenait Pierre pour pêcher. Le « patronus » lui assura qu'il y avait vu l'empreinte du pied de l'apôtre marquée sur le rocher. Ce doit être le *Hadjar Adam*, auprès et au sud de Jaffa, dont le nom a été interprété à tort par les modernes : *La pierre d'Adam*. C'est,

1. Ce capitaine vénitien faisait métier de transporter les pèlerins en Terre-Sainte. Je retrouve son nom dans l'état des frais de voyage transmis par le doge Jean Mocenigo au duc Albert de Saxe qui fit le pèlerinage quinze ans plus tard (1476). — (Cf. Rœhricht, *Deutsche Pilgerreisen*, p. 169; cf. p. 49.)

2. En route, L. de Rochechouart fit escale à Candie. A ce propos, je crois devoir signaler un passage auquel les découvertes sensationnelles de M. Evans, précédées de celles M. Minos Calokerinos, donnent un véritable intérêt d'actualité : « Prope Candidam civitatem est laberinthus Minothauri, Dedalique domus. Interrogavimus incolas qui nobis retulerunt ibi esse facilem aditum, et sepius eum lanternis et facibus illuc se conferunt multa singularia. » Il s'agit, à n'en pas douter, des ruines de Cnossos, voisines de Candie, dont l'exploration souterraine, comme on le voit, ne date pas d'hier.

en réalité, *'Adam = qadam* « pied », avec la prononciation du *qâf = hamzé* courante en Syrie. La légende recueillie par L. de Rochechouart est parfaitement d'accord avec cette dénomination. J'ajouterai que j'ai trouvé dans un ancien manuscrit arabe ce toponyme écrit *حجر قادم* (pour *قدم*). L'auteur anonyme prétend que chaque année, à la même saison, un grand banc de sardines *شردان* y fait son apparition. Cette particularité est déjà signalée à l'époque des croisades, dans un texte occidental que j'ai noté mais sur lequel je ne puis remettre la main en ce moment.

Dans le trajet de Jaffa à Ramlé, il parle du village de *Jasur* (= *Yâzoûr*) où s'élevait autrefois, dit-il, une belle église en l'honneur de sainte Marie. Le renseignement a son prix, parce qu'à cette époque la tradition franque pouvait avoir encore conservé un souvenir exact remontant au temps de la domination des Croisés. J'ai constaté moi-même¹, autrefois, à *Yâzoûr*, l'existence des restes d'un vieil édifice d'aspect médiéval, sur le caractère duquel j'étais demeuré hésitant. Il est probable que ces restes sont ceux de l'église mentionnée par Rochechouart, et il ne serait pas impossible que cette église, avec son vocable, fût cette introuvable *Sainte-Marie des Trois Ombres* qui, d'après certains documents des Croisades, appartenait au diocèse de Lydda.

De Ramlé² à Jérusalem, Rochechouart dit avoir passé successivement par *Bethumbe*, *Emaus* ou *Emaux*, et *Ramatha*. Il serait intéressant, à divers égards, de déterminer l'identité de ces points et, par suite, l'itinéraire suivi par notre pèlerin.

Le premier nom, *Bethumbe*, est énigmatique. Il faut y voir le résultat d'une mauvaise lecture du copiste³; je n'hésite pas à le

1. Cf. mes *Archaeological Researches in Pal.*, t. II, p. 5.

2. Le manuscrit parle du *pater Guardianus*, franciscain du couvent de Ramlé; M. C. corrige à tort *pater* en *frater*; c'était bien, et c'est encore le titre porté par le supérieur.

3. La faute n'est pas imputable à l'éditeur, le manuscrit, comme j'ai pu m'en assurer, portant clairement la leçon incriminée.

corriger paléographiquement en *Bethnube*, et à y reconnaître le village actuel de *Beit Noûbé*, le *Betembulum* des Croisés.

Il résulte de là que l'*Emaus*, situé entre *Beit Noûbé* et Jérusalem, ne peut être que *Koubébé*, où la tradition monastique, soutenue aujourd'hui encore avec tant d'ardeur par les Franciscains, avait déjà transporté le souvenir de l'Emmaüs évangélique. Rochechouart signale à Emmaüs-Koubébé une église ruinée, édifée sur l'emplacement présumé de la maison de Cleophas; c'est parfaitement exact; ce sont les ruines d'une jolie église des Croisés, dont j'ai relevé le plan, en 1874, avec M. Lecomte de Nouÿ¹.

Ici se place une phrase, en apparence incompréhensible, que la correction adoptée par M. Couderc ne rend pas plus claire, au contraire : *solum apparent reliquie ecclesie jam dicte exscise <et civitas> in odium Machabeorum*. Les mots entre crochets, qui sont dans le manuscrit, ont été supprimés par M. Couderc dans son texte; le sens obtenu ainsi serait donc : « ... les ruines de cette église détruite en haine des Macchabées ». Il faut avouer que cette façon de dire serait bien bizarre. J'estime qu'il faut conserver intégralement tous les mots du manuscrit et corriger tout bonnement la fautive lecture *in odium* en *modin*². De cette façon, l'on restitue *Modin* (*Modim*, *Modim*) la fameuse ville des Macchabées : *et civitas Modin Machabeorum*. Nous savons par ailleurs que, d'assez bonne heure, la tradition chrétienne avait associé étroitement l'Emmaüs évangélique au souvenir des Macchabées; quand Emmaüs fut arbitrairement localisée à Koubébé, ce souvenir y fut également transporté. Nous voyons, par le témoignage des pèlerins, contemporains, ou à peu près, de Rochechouart, que *Modin* était montrée précisément dans ces parages, ce qui confirme pleinement la correction que je propose.

Quant à la prétendue *Ramatha*, c'est sans aucun doute le

1. Cf. mes *Arch. Researches in Pal.*, t. I, p. 475.

2. Le manuscrit, que j'ai vérifié, porte *in odium*, qu'il est facile de ramener paléographiquement à *modin*.

village actuel de *Neby Chamoull* (le Montjoye des Croisés), comme le prouve surabondamment la remarque de Rochechouart : « vocatur a Sarracenis locus iste *Sanctus Samuel*. »

Rochechouart exprime le regret de n'avoir pu savoir le nom de la porte par laquelle il est entré à Jérusalem. Ce simple trait indique bien avec quel soin il s'informait de tout ce qu'il rencontrait sur sa route. Il est facile de suppléer à cette lacune de ses notes ; étant donné l'itinéraire suivi, tel que je viens de le déterminer, cette porte ne pouvait être que la porte dite de Damas (*Bâb el-'Amodd*).

Aussitôt entrée à Jérusalem, la caravane est conduite sans débrider à l'église du Saint-Sépulchre, où elle ne peut pénétrer ce jour-là. Rochechouart en décrit avec beaucoup d'exactitude la façade extérieure, y compris le grand clocher qui la flanque à gauche¹, et les sujets figurés sur les deux beaux bas-reliefs de l'époque des Croisés, surmontant la double porte d'entrée².

1. Comme on le sait, ce clocher est de construction médiévale. On y voyait encore au XVIII^e siècle une inscription qui en faisait connaître le constructeur : *Jordanes* (ou *Jordanis*) *me fecit*, et qui n'a pas été retrouvée depuis. Elle est donnée par F. von Troilo, en 1666-1668, et par Legrenzi en 1673. A ces témoignages, les seuls cités par Tobler (*Golyatha*, p. 393, note), j'ajouterai celui du P. Morone da Maleo à qui revient en réalité l'honneur de cette découverte, faite par lui plusieurs années avant 1669, date de la publication à Florence de son ouvrage rarissime, *Terra Santa nuovamente illustrata* (I, p. 105). Le passage est d'autant plus intéressant, que l'auteur y signale, en outre, l'existence de signes lapidaires latins, ou marques de tâcherons, sur les pierres de la construction. Le P. Morone rappelle à ce propos qu'il en a également relevé dans l'appareil de l'église du Tombeau de la Vierge (cf. *op. c.*, p. 209). Seulement, il fait erreur lorsqu'il dit qu'il n'en existe pas dans l'appareil de l'église même du Saint-Sépulchre ; j'en ai, au contraire, découvert un certain nombre (cf. mes *Arch. Res. in Pal.*, t. I, pp. 12-13).

L'inscription en question se trouvait probablement à l'un des étages supérieurs du Campanile qui ont été détruits en 1719 comme nous l'apprend le P. Elzear Horn dans ses *Ichnographiæ... Terræ Sanctæ*, récemment publiées (Rome, 1902, p. 68). Ce curieux ouvrage contient un intéressant renseignement sur l'endroit où les cloches du Saint-Sépulchre ont été enterrées au moment de la prise de Jérusalem par Saladin et doivent se trouver encore.

2. Rochechouart identifie parfaitement deux des scènes y figurées : Marie-Madeleine baisant les pieds du Christ et l'entrée de Jésus à Jérusalem le jour des Rameaux. A cette dernière scène, aujourd'hui très mutilée, paraît appartenir un fragment que j'ai rapporté au Louvre (*Mission en Palestine et en Phénicie*, 1881, p. 65, n^o 20, pl. XI, A) et qui représente Jésus monté sur l'ânesse ;

Il parcourt ensuite la série des sanctuaires que la tradition montrait alors en divers points de Jérusalem, ou de ses environs immédiats. Il ne paraît pas toujours accepter comme paroles d'Évangile les dires du bon frère Laurent de Sicile, — le frère Liévin de ce temps-là — qui sert de guide à la caravane. Il trouve la maison de Pilate médiocre comme construction, et il ajoute avec une assez fine bonhomie : « Satis bene nescio si fuerit sic antiquis temporibus : tamen satis bona est pro uno judice. » Il fait aussi quelques réserves sur la maison d'Hérode, avec son appareil blanc et noir dans le goût arabe : « Quicquid sit, pulcherrima est. » Il est frappé de l'extrême dévotion que les Musulmans ont pour l'église du Tombeau de la Vierge, ce qui est parfaitement juste de nos jours encore. Il considère la grotte où Jésus pria comme une ancienne carrière. Le vieux mur où Malchus fut acculé par saint Pierre peut être contemporain de la Passion, « aut potissimum de ecclesia que alias fuit ibi edificata. »

L'explication du nom de la colline Viri Galilæi (*Galilea*) est assez plaisante : « Quia omnes indulgentie que erant in Galilea illuc translate sunt, ut parcatur labori peregrinorum. » C'est ce qu'on pourrait appeler la Galilée chez soi.

Sur le sommet du Mont des Oliviers, Rochechouart voit le lieu où l'Ange apparut à la Vierge (pour lui annoncer sa fin prochaine), une palme à la main. Ce témoignage est à ajouter à ceux que j'ai discutés dans un volume précédent¹ à propos de cette légende et des données archéologiques et épigraphiques qui s'y rapportent.

Le jour de la fête de l'Ascension tous les chrétiens « Armeni, Greci, Judi etc. » se rendent en pèlerinage au sanctuaire de l'Ascension sur le Mont des Oliviers. La leçon *Judi* est faite pour surprendre ; on ne saurait, bien entendu, songer à corriger

c'est un beau spécimen de la sculpture des Croisés qui a dû être arraché à la frise depuis des siècles (cf. sur ce sujet mes *Archæolog. Researches in Pal.*, t. I, pp. 112-115.

1. T. V, pp. 168 et 182-183.

Ind(e)i; je propose *Indi*, les « Indiens », c'est-à-dire les chrétiens Abyssins comme cela résulte de ce que Rochechouart rapporte un peu plus loin : « *Indi*, qui alio modo dicuntur Abassis » (p. 87); — « *Indi*, seu Orientales, sub dominio presbyteri Johannis » (p. 89).

La tradition relative à l'emplacement du *Pater noster* est mise en doute par le Frère Laurent lui-même. Voilà de quoi faire tressaillir dans sa tombe la pauvre princesse de La Tour d'Auvergne, qui a voulu reposer dans le sanctuaire construit par elle à grands frais et à l'authenticité duquel elle croyait dur comme fer.

Le « locus Bethleem » près du Temple, où Jacob eut la vision de l'échelle, doit être certainement corrigé en « locus Bethel ». Il s'agit de la *Koubbet es-Sakhra*, le *Templum Domini* des Croisés, qui visaient sûrement dans ce nom celui de *Beth-El* = « maison » ou « temple de Dieu », ainsi que la légende qui s'y rattache : ... « *aedificavit... Salomon in area Domino templum, id est Bethel*, » dit en 1165 Jean de Würzburg, tout en protestant en même temps contre l'authenticité de cette tradition, malgré l'inscription médiévale en vers qui la relatait et dont il nous a conservé la copie : « *Hic Jacob scalam vidit, construxit et aram.* » Jean de Würzburg ajoute : « *Quod vero ibidem in lapide eodem Jacob depingitur caput posuisse, quando dormiens vidit scalam... salva templi reverentia, non verum est.* » Et il indique très exactement l'emplacement de la véritable Bethel auprès de la *Mahumeria major* (= El-Biré)¹, c'est-à-dire *Bethlén*.

Dans le couvent du Cénacle sur le Mon Sion, dont les Franciscains allaient être dépossédés au siècle suivant par les Musulmans, Rochechouart signale des peintures, probablement des fresques²; elles existent peut-être encore sous l'épais badigeon dont les Musulmans ont revêtu les parois. Ce qui me le ferait

1. Cf. *supra*, p. 119.

2. Je ne crois pas qu'il s'agisse de mosaïques; autrement, Rochechouart n'eût pas manqué d'ajouter, selon son habitude, « *more ecclesie Venetorum* ».

croire, c'est que j'y ai recueilli, en 1881¹, deux feuilles de papier, collées sur la muraille et masquées par la couche d'enduit, où sont peints les armoiries et les noms de deux pèlerins allemands, dont l'un, Kuntz Geuder de Noremberg, a eu soin d'ajouter la date de son pèlerinage : 1474 (treize ans après le passage de Rochechouart). Les Musulmans avaient déjà préludé à leur spoliation définitive en détruisant, cinq ans avant l'arrivée de Rochechouart, une belle chapelle élevée aux frais de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, en dehors de l'église, et placée sous l'invocation du Saint-Esprit. Jusqu'ici, nous savions seulement que Philippe le Bon avait envoyé au Cénacle de riches offrandes, entre autres de merveilleuses tapisseries où étaient représentées diverses scènes de la vie et de la Passion de Jésus-Christ².

Dans le discours de Jean Germain³, envoyé du duc de Bourgogne au roi de France (1452), il est dit que les Musulmans menaçaient déjà d'abattre cette chapelle du Saint-Esprit et (*op. c.*, p. 326) faisaient subir mainte avanie aux Cordeliers du Mont Sion. La destruction fut parachevée une trentaine d'années plus tard (en l'an de l'Hégire 896, selon Moudjir ed-din, texte arabe, p. 689).

La description de l'église du Saint-Sépulcre offre un intérêt tout particulier. Rochechouart examine tout avec le plus grand soin; il se réfère même à un plan dressé par un certain architecte qui était son compagnon de pèlerinage (« *comperegrinus* »). Ce plan qu'il avait fait reproduire dans son manuscrit original, « *ut si quis poterit intelligere intelligat* », est malheureusement perdu. Un détail qui montre bien avec quelle conscience ce prélat vraiment doué pour l'archéologie a procédé à son étude : « *feci ego cum candela accensa summam indaginem quo possim cognoscere quid sibi vellent picture* ». Il s'agit de mosaïques très détériorées et enfumées, décorant les parois de la chapelle où

1. Cf. mes *Rapports sur une mission en Pal. et en Phén.*, 1881, p. 44.

2. Félix Fabri, qui, quelques années plus tard, a vu ces tapisseries, dit, dans son *Evagatorium*, qu'elles faisaient l'admiration des Musulmans eux-mêmes.

3. *Rev. de l'Orient latin*, 1893, p. 325.

Calvaire et représentant des scènes religieuses, accompagnées d'inscriptions latines médiévales, dont notre pèlerin déchiffre çà et là quelques mots. Le Saint-Sépulcre lui-même lui suggère de judicieuses observations matérielles et, ce qui dénote un véritable sens critique, des comparaisons avec les sépulcres juifs vus par lui aux environs de la ville Sainte.

Sa description des tombeaux des rois francs de Jérusalem mérite d'être comparée à celle de Quaresmius, à laquelle elle sert de contrôle et qui lui est postérieure de plus d'un siècle et demi : — Rochechouart voit, derrière le chœur de la chapelle grecque, à main droite, quatre ou six de ces tombeaux, sans inscriptions ; celui de Godefroy de Bouillon, sous le Calvaire, à main droite ; celui de son frère Baudouin, à l'opposé, avec des épitaphes qu'il transcrit consciencieusement. Ses transcriptions s'écartent sur quelques points de celles de Quaresmius¹ : *de Billon*, au lieu de *de Bullon* ; *cujus anima cum Christo requiescat*, au lieu de *regnet* ; *Balduinus* au lieu de *Baldewinus* ; *parvo* au lieu de *modico*.

Il est à noter que Rochechouart ne parle pas de l'autre épitaphe de Godefroy de Bouillon, longue inscription en vers latins rimés qui paraît avoir été gravée également sur sa pierre tombale. Diverses relations du XII^e siècle nous en ont conservé le texte assez fidèlement, et M. de Vogüé (*Les Églises de la Terre Sainte*, p. 196) incline à croire que c'était l'inscription originale ; mutilée lors des profanations commises par les Kharizmiens en 1244, elle aurait pu être, suppose-t-il, remplacée au XIII^e siècle par la courte épitaphe en prose, la seule que tous les voyageurs (y compris notre Rochechouart) ont copiée du XIV^e au XIX^e siècle. Je ferai remarquer, à ce propos, que la copie du manuscrit cité

1. C'est David, disant : « Cornua in manibus ejus, et ante faciem ejus ibit mors » ; c'est Daniel, avec cette légende : « Occidetur Christus etc... » J. de Würzburg omet ces détails dans sa description, d'ailleurs si précieuse. L'exactitude en est confirmée par Quaresmius. Mais il n'est pas indifférent d'avoir un témoignage de plus de l'existence de ces mosaïques détruites par un vandalisme intéressé.

par M. de Vogüé est incomplète ; il y manque trois vers, un au commencement et deux à la fin, qu'on retrouve dans celle reproduite, je ne sais d'après quelle source, par Reinerius Reinecius, cité par Du Cange (*Familles d'Outre-mer*, p. 8). De plus, il se pourrait fort bien que les deux épitaphes fussent contemporaines et eussent été gravées *en même temps* sur les deux faces de la dalle prismatique, en dos d'âne, faisant baldaquin au-dessus du tombeau de Godefroy de Bouillon. C'est du moins ce que me porte à penser un document très intéressant qui nous est récemment connu, l'*Itinerarium breve Terræ Sanctæ* du Père franciscain Du Clou (d'origine limousine, de Compreignac, Haute-Vienne), publié pour la première fois à Florence, en 1891, d'après le manuscrit original de la fin du XVII^e siècle. A la p. 60, le P. du Clou transcrit intégralement l'épitaphe en vers (douze vers au lieu de neuf), avec quelques fautes de lecture indiquant que la transcription est faite *de visu*. Il dit expressément qu'elle était gravée, *en vieux caractères latins*, d'un côté : « *characteribus priscis latinis sepulchro incisum*, ex una parte » ; tandis que l'autre, qu'il transcrit également, était gravée sur l'autre côté « *ex alia parte legitur* ». Ce témoignage explique, il me semble, comment la grande inscription en vers a presque toujours échappé à l'attention des pèlerins : elle devait être sur la face du bloc en bâtière qui, tournée du côté du mur de la chapelle (face sud), était le moins en vue ; tandis que l'autre, au contraire, s'offrait aux regards. Il résulte donc de là que l'épitaphe en vers existait encore au XVII^e siècle, et il n'y a aucune raison pour ne pas admettre qu'elle a existé jusqu'au moment où les sépulcres des rois francs de Jérusalem ont disparu à la suite du grand incendie de 1808. D'après des informations confidentielles que j'ai recueillies à Jérusalem, il y a quelque trente-cinq ans, ces sépulcres n'ont pas été détruits, comme on le croit, et des négociations adroitement menées permettraient peut-être de les rendre au jour, avec les inscriptions originales qui y étaient gravées.

Les Maronites « *habent principem quam Machademum vocant*,

qui tributarius est soldano ». Ce *Machademus* doit être la transcription de l'arabe *مقدم*, *moqaddem*, « chef ».

Où notre pèlerin devient tout à fait instructif pour nous, c'est quand il décrit la basilique de Bethléem, beaucoup mieux conservée alors qu'elle ne l'était à l'époque de Quaresmius.

Il remarque que l'absidiole de la crypte de la Nativité est décorée de belles mosaïques, peu visibles bien qu'intactes. J'en ai retrouvé des vestiges en 1874, avec le mot *hominibus* en lettres médiévales, appartenant évidemment à la phrase célèbre [*pax*] *hominibus* [*bonae voluntatis*], qui devait courir tout autour de l'absidiole recouvrant l'autel de la Nativité.

Il nous donne la copie complète de la très importante inscription latine en mosaïques qui ornaît le chœur de la basilique. Cette inscription, qui est un véritable document historique, se compose de huit hexamètres léonins, distribués en quatre longues lignes, de façon à correspondre aux quatre lignes de l'inscription grecque¹ qui en est le pendant symétrique et qui nous apprend que les superbes mosaïques, dont il subsiste encore de remarquables morceaux, ont été exécutées par la main du peintre mosaïste Ephraïm, en 1169, sous le règne de l'empereur Manuel Comnène, dans les jours du roi Amaury et de l'évêque de Bethléem Raoul.

Nous ne connaissons de l'inscription latine que quelques fragments informes copiés par Quaresmius, et sur lesquels

1. Ce texte grec a été publié, avec des essais de restitution divers, par Quaresmius, Ducangé et M. de Vogüé. Je crois intéressant de reproduire ici la transcription intégrale qu'en donne l'auteur d'une description anonyme des Lieux Saints, de la fin du xiv^e siècle, publiée par M. Papadopoulos Kerameus dans le recueil de la Société russe de Palestine (fasc. 26, p. 11, 1890). Cette transcription fournit sur certains points de meilleures lectures :

Ἐτελείωθη τὸ πρῶτον ἔργον διὰ χειρὸς Ἐφραίμ μοναχοῦ ἱστοριογράφου καὶ μουσαίου-
ρου, ἐπὶ τῆς βασιλείας τοῦ εὐσεβεστάτου μεγάλου βασιλέως κερ Μανουήλ τοῦ Κομνηνοῦ
τοῦ πορφυρογεννήτου, καὶ ἐν ταῖς ἡμέραις τοῦ μεγάλου ῥηγῆς Ἱεροσολύμων κερ Ἀμ-
μωρῆ, καὶ τῆς ἁγιωτάτης ἐπισκοπῆς Βηθλέμ τοῦ ἁγιωτάτου ἐπισκόπου κερ Ραουλ, ἐν
ἔτει β' χιζ'.

L'anonyme grec compare la basilique de Bethléem à l'église des Blachernes :
ἄνωγος τοῦ καταπυρρῶμένου καὶ τῶν Βλαχερνῶν. Il ajoute qu'elle était entièrement
ornée de mosaïques surmontées d'inscriptions datées.

M. de Vogüé, avait proposé autrefois des conjectures qui doivent être sensiblement modifiées. Je la reproduis ici, en mettant en italiques les parties copiées par Quaresmius (qui correspondent aux fins de lignes) et en indiquant la distribution, de deux vers par ligne :

- ligne 1. Rex Almaricus¹ custos² inimicus,
Largus, honestatis comes, hostis et impietatis³ ;
— 2. Justicie cultor, pietatis, criminis ultor,
Quintus regnabat, et Grecis imperitabat⁴
— 3. Emmanuelque, dator largus, pius imperitator,
Presul vivebat hic, ecclesiamque regebat⁵ ;
— 4. Pontificis dictus Radulphus, honore benignus,
Cum manus his Effran⁶ fertur fecisse tu autem.

La copie de Rochechouart est précieuse, puisqu'elle nous fait connaître pour la première fois dans son entier ce texte que l'on pouvait croire à jamais perdu. Elle contient assurément quelques fautes qui s'expliquent par la difficulté que notre docte prélat devait éprouver à déchiffrer les lettres liées ou les abrégées, sans parler des mutilations; ces fautes de lecture pourraient être corrigées, je crois, par un homme du métier qui se donnerait la peine de rétablir le texte dans son aspect paléographique du xii^e siècle. L'on voit, en tout cas, que l'inscription se composait de huit vers écrits sur quatre lignes⁶, et non de dix, écrits sur cinq lignes comme le supposait M. de Vogüé.

1. Sic.

2. Un blanc indiquant un mot disparu ou illisible.

3. Les lettres que j'ai mises en majuscules à la fin des vers 2, 4, 6 (fin des lignes 1, 2, 3) existent encore en original et sont reproduites dans la copie de l'inscription grecque donnée par M. de Vogüé (*Eglise de la Terre Sainte*, p. 93).

4. Quaresmius : *docebat*.

5. Quaresmius : *Efrem*, qui paraît meilleur, ne fût-ce que pour la rime; la lecture *Effran* est peut-être imputable non à Rochechouart, mais au copiste qui a pu facilement faire un *a* de l'*e* combiné avec le premier jambage du *m*.

6. Ce qui correspond bien à la disposition de l'inscription grecque, pendant de celle-ci, qui est en réalité de quatre lignes et non de cinq, les quelques lettres numériques de l'indiction, rejetées en dehors, ne pouvant pas compter pour une ligne véritable.

Depuis, la publication du Pèlerinage de Jacques de Vérone¹, qui remonte à l'an 1335, nous a fourni de cette inscription une autre copie différant sur quelques points de celle de L. de Rochechouart et parfois plus complète ou meilleure, mais pas toujours :

Rex Amairicus², custos virtutis, amicus
 Largus, honestatis comes, hostis et impietatis,
 Justicie cultor, pietatis, criminis ultor,
 Quietus regnabat, et grecis imperitabat
 Emmanuelque, dator largus, pius imperiator
 Presul vivebat hic, ecclesiam quod docebat
 Pontificis dignus Radulphus, honore benicenus,
 Cum manus huius Effreni³ fertur fecisse tu autem

Le *tu autem*, qui termine le huitième et dernier vers, ne saurait être ainsi que l'admettait M. de Vogüé, le commencement d'une nouvelle phrase; il nous marque certainement la fin de l'inscription qui, par suite de la disposition matérielle que j'ai expliquée plus haut ne pouvait compter que huit vers répartis en quatre lignes. Ces deux mots, ainsi lus indépendamment par Jacques de Vérone, Rochechouart et Quaresmius, paraissent singuliers au premier abord; ce qu'on attend là, c'est un mot à l'accusatif, régime de *fecisse*, et exprimant l'achèvement de l'œuvre exécutée par le maître mosaïste byzantin. Mes savants confrères M^{rs} Duchesne et M. G. Paris y ont reconnu très ingénieusement une formule empruntée aux usages liturgiques, le début du verset du Psalmiste : *Tu autem, Domine, misere* etc., employé couramment pour marquer la fin des lectures à l'office divin; de sorte que *fecisse tu autem*, « avoir fait le *tu autem* » équivaut sensiblement à « avoir mené à bonne fin »⁴.

1. *Rev. de l'Or. latin*, III, p. 220.

2. Probablement *Amalricus*.

3. Probablement *Effrem*.

4. Je ne saurais mieux faire que de reproduire la savante note que M^{rs} Duchesne a bien voulu me remettre au sujet de l'expression *tu autem* :

« La fin des lectures, à l'office divin, était indiquée d'une manière ou de l'autre par le président. On sait que Charlemagne se bornait à donner un coup de gosier; d'autres frappaient dans leurs mains; à Saint-Martin de Tours on disait au lecteur : *Fac finem*. A Rome l'usage était que le président, le pape, ou un cardinal diacre interrompit la lecture en chantant *Tu autem, Domine, misere* »

Beth Golie est probablement *Beit Djald*, près de Bethléem; l'interprétation de *Golie* par *Goliath* (la maison de Goliath) et la localisation du combat de David et de Goliath est à noter pour la déviation progressive de la légende, qui a été favorisée par la ressemblance extérieure du toponyme *Djald* avec le nom arabe de Goliath. *Djaldout*.

Rochechouart remarque en chemin l'aqueduc antique qui va de Bethléem à Jérusalem. Il soutient à tort que l'eau devait couler de Jérusalem à Bethléem, et, malgré qu'il en dise, son guide, le frère Laurent, mieux informé, a raison contre lui en soutenant l'opinion contraire¹.

L'église de Saint-Cyprien, sur le Mont du Mauvais Conseil, apparaît dans les documents plus anciens comme une église de saint Procope. Peut-être est-ce ce premier nom qui se cache sous celui défiguré que nous a conservé Moudjir ed-dîn et que j'ai discuté autrefois².

Le grand sépulcre de Acheldamach est bien décrit; et il est intéressant d'apprendre qu'il était à cette époque réservé aux pèlerins arméniens.

Rochechouart reconnaît que le Sépulcre de Lazare qu'on lui

rere nobis. A quoi le chœur répondait : *Deo gratias!* Cet usage est attesté dans les *Ordines Romani* de Benoît et de Cencius Camerarius, tous deux du XII^e siècle. Il doit remonter beaucoup plus haut. A la longue, quant on se servit pour l'office non des ouvrages *in extenso*, Bible, Homélie, Vies de Saints, mais d'extraits déterminés d'avance, on écrivit à la fin de chacun d'eux les mots *Tu autem*, etc. Ce fut même le lecteur et non plus le président, qui fut chargé d'exécuter cette finale. D'une façon ou de l'autre, la formule *Tu autem* comporte l'idée de fin. « *Fecisse tu autem* équivaut donc à *fecisse finem*. »

Cf., au surplus, Smith, *Dictionary of Christ. Antiq.*, II, p. 253 a, s. v. *Lectio*. D'autre part, M. Victor Henry me signale un curieux passage de Beroalde de Verville (*Le moyen de parvenir*, LX), où le *tu autem* est mis en scène d'une façon fort plaisante mais qui ne laisse aucun doute sur le sens de l'expression devenue tout à fait populaire.

1. Le frère Laurent est parfaitement renseigné, lorsqu'il dit que cet aqueduc, partant des grandes vasques d'Ortâs, aboutit au Harâm de Jérusalem.

2. *Revue critique*, 29 avril 1876, p. 295-296. — Poloner (éd. Tobler, p. 246), en 1422, l'appelle aussi église de Saint-Cyprien. Jacques de Vérone (*op. c.*, p. 206) lui donne déjà ce nom en 1335.

montre dans l'église de Béthanie, est un monument de construction latine.

L'état du pays, alors troublé par la guerre civile, ne permit pas à Rochechouart de faire l'excursion du Jourdain et de la mer Morte. Notre pèlerin se borne à transcrire quelques renseignements recueillis de la bouche des moines. Deux détails curieux à signaler : l'industrie de l'incubation artificielle des poulets¹, à Jéricho, que l'on vend « au cercle », et l'emploi du bitume de la mer Morte pour préserver les vignes des limaces et des fourmis².

Les « fructus qui venduntur peregrinis pro patre nostris » (p. 103) doivent être les jolies graines ou baies, de couleur gris perle, qu'on appelle vulgairement en arabe « *larmes de Job* » et dont l'on fait encore aujourd'hui des chapelets.

Notre auteur observe le phénomène de la source intermittente de Siloé (p. 103).

Je ne devine pas ce qui peut se cacher sous la leçon bizarre *Hesbeofel* ou « portam Vallis », qui serait le nom donné par les Sarrasins à la porte de Saint-Étienne³ (p. 103).

Rochechouart (p. 104) note que les Sarrasins « dicuntur *Mosseroumy* quod interpretatur *salvati* ». Ce mot — la chose est confirmée par le sens que lui attribue l'auteur — est évidemment une transcription fantive de *molismin* (*mousoulmîn*, « musulmans »).

Il distingue parmi les Sarrasins : les *Druci*, les *Raphati*, les

1. La correction *ponuntur* pour *ponunt* (ova in fimo) ne me paraît pas nécessaire. La tournure est la même que dans la phrase suivante : *habent enim circulum unum latum, et quot possunt includere tant pro vili precio*.

2. Cet emploi du bitume de la mer Morte comme insecticide contre les parasites de la vigne était connu dans l'antiquité; les anciens auteurs arabes en parlent également. A ce propos, Rochechouart rappelle à son ami Mamoris que celui-ci a lui-même employé un procédé analogue inspiré par Palladius, en se servant d'un mélange de graisse et de cendre.

3. Les noms arabes sont *Bâb Sitti Meryem* et *Bâb el-Asbât*. Antérieurement au x^e siècle la porte de Saint-Étienne était au *Bâb el-'Amoïd* (Porte de Damas). Aucun de ces noms arabes ne correspond à la transcription de Rochechouart; à moins qu'on ne veuille voir dans *Hesbeofel* une déformation, qui serait vraiment extraordinaire, de *Bâb el-Asbât*.

Raranduli et les *Arabes*. D'après les détails qu'il donne, les *Druci* sont certainement les Druzes, et les *Arabes* les Bédouins nomades et à demi-sauvages. Dans les *Raphati* « qui habitant juxta juga Libani », je propose de reconnaître le mot arabe *rifidhi* رافضي « hérétique », désignant ici les Ismaéliens ou plutôt les Nosairis. Quant aux religieux musulmans appelés *Raranduli*, j'incline à croire que ce sont les *Kalander*, en corrigeant graphiquement *Karanduli* qui, lui-même serait phonétiquement pour *Kalanduri*, avec transposition de *l* et de *r*.

Dans ce même passage l'auteur dit que les Arabes sont divisés en deux partis ayant respectivement pour signe distinctif un drapeau blanc et un drapeau rouge : « *Alii unam partem foveant, alteri alteram, et habent bandam albam et rubeam* ». Il y a là une observation très intéressante visant les deux grands clans antagonistes entre lesquels se partage la population musulmane de la Syrie, depuis les origines de la conquête, et dont j'ai eu déjà l'occasion de parler¹ : les Yéményès et les Qaisyès, ayant en effet, respectivement pour couleurs distinctives, ceux-là le blanc, ceux-ci le rouge.

Les Musulmans ont un jeûne appelé *Ramatha* (p. 106). C'est une transcription approximative du mot *ramadhân*. On remarquera qu'ici encore le *ض* est rendu par *th*, comme tout à l'heure dans *Raphati* = رافضي. Ils avaient, dit Rochechouart, commencé leur jeûne, cette année, le 8 juin. En réalité, en 1461, époque à laquelle notre personnage se trouvait à Jérusalem, le premier du mois de *Ramadhân* tombait le 10 juin.

La grande troupe des pèlerins musulmans en route pour la Mecque « *quam suo ydiomate kanarvam vocant* » (p. 107). *Kanarvam*, ou plutôt *kanarvam*, est évidemment à rétablir en *karuanam*, nominatif *karuana*, قيروان « caravane ». L'interversion est du genre de celle que j'ai constatée plus haut pour le mot *kalandar*.

1. *Rec. d'Arch. Or.*, t. VI, pp. 104-105.